



# AVIS PUBLIC

## **EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :**

Une assemblée de consultation publique relative aux modifications apportées au schéma d'aménagement par le **projet de règlement numéro 315-2011** aura lieu :

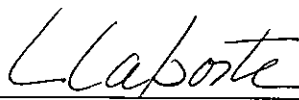
Mardi le 18 octobre 2011 à 19 h 30  
Salle du Conseil de la MRC de Joliette  
632, rue de Lanaudière à Joliette

En conformité des dispositions de l'article 53.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité régionale de comté de Joliette publie le présent résumé du projet de règlement numéro 315-2011 relatif à la modification au schéma d'aménagement adopté par résolution lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 13 septembre 2011.

Le règlement numéro 315-2011 a pour objet d'ajouter l'usage de « l'enlèvement du sol arable à des fins d'amélioration ou de mise en valeur agricole » dans les aires d'affectation « Agricole », « Agricole et rurale », « Agricole et villégiature », « Agricole et récréotouristique », « Agricole et extension industrielle » et « Agricole en sols organiques » et ce, pour l'ensemble du territoire de la MRC.

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de chaque municipalité / ville faisant partie du territoire de la MRC de Joliette.

**Donné à Joliette ce 14<sup>e</sup> jour de septembre deux mille onze.**



---

**Line Laporte, directrice générale et secrétaire-trésorière**